

**Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents
du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe,
tenue le 3 décembre 2025, à 19 h, à la salle Katimavik de la PHD
(2700, avenue T.-D.-Bouchard, à Saint-Hyacinthe)**

Sont présent(e)s, mesdames et messieurs :

Nom de l'école :

Assomption
Au Domaine-sur-le-Vert
Bois-Joli-Sacré-Cœur
Casavant
Comité consultatif EHDA
De la Croisée
De la Rocade
Douville
Fadette
Notre-Dame-de-la-Paix
Polyvalente Hyacinthe-Delorme
Polyvalente Robert-Ouimet
Raymond
René-Saint-Pierre
Roméo-Forbes
Saint-Charles-Garnier
Saint-Joseph-Spénard
Saint-Sacrement
Saint-Thomas-d'Aquin
Sainte-Rosalie

Nom de la personne :

Ariane Aubé
Stéphanie Cloutier
Charlotte Dickie
Andrée Déry
Josée Beaulieu
Joanie Leduc
Alexandre Turcotte
Hugo Brillon
Mari-Jo Loyer
Isabelle Bonin-Lachance
Martin Fortin
Manon Gauthier
Amélie Cormier
Houcine Hamrouni
Ariane Lemaire
Josiane Tétreault
Jean-François Barsalou
Daphnée Séquéira-Pelletier
Joël Bélanger
Vanessa Tiemani Youmbi

Sont absentes, mesdames:

Nom de l'école :

Au Cœur-des-Monts
Saint-Hugues-Saint-Marcel

Nom de la personne :

Sandy Léonard
Véronique Forcier

Avaient avisé de leur absence, mesdames et monsieur :

Nom de l'école :

Henri-Bachand
Larocque
Plein-Soleil
Saint-André
Saint-Damase

Nom de la personne :

Catherine Leblanc
Sophie Seyer
Véronique Marcoux
Caroline Dubois
Patrick Jodoin

Écoles n'ayant aucun représentant :

Nom de l'école :

Aux Quatre-Vents
Des Moissons
Des Passereaux
Lafontaine
La Présentation
Notre-Dame
Roger-LaBrèque
Sacré-Cœur (Acton Vale)
Saint-Jean-Baptiste
Saint-Nazaire
Saint-Pierre

Sont invités, madame et monsieur :

Patrice Brisebois, directeur général par intérim
Karina St-Germain, directrice générale adjointe
Marie-Lise Rainville, coordonnatrice au Service des ressources éducatives – secteur de l'organisation scolaire

1.0 Constatation du quorum et ouverture de la séance

M. Alexandre Turcotte constate le quorum à 19 h 03 et ouvre la séance.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Alexandre Turcotte procède à la lecture de l'ordre du jour.

M. Jean-François Barsalou propose et il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

3.0 Parole au public

Aucun public n'est présent.

4.0 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2025

M^{me} Stéphanie Cloutier propose et il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 5 novembre 2025 tel que déposé.

5.0 Point présenté par le CSSSH

5.1. Visite du directeur général par intérim

M. Patrice Brisebois, directeur général par intérim, accompagné de M^{me} Karina St-Germain, directrice générale adjointe, amorce la rencontre par une brève présentation personnelle

ainsi que celle des membres de leur équipe de direction. Cette introduction permet de mettre en contexte la présentation subséquente portant sur les valeurs, la vision et les piliers vers la réussite des élèves du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

M. Brisebois présente les piliers vers la réussite, soit :

- la gestion des comportements, incluant le soutien au comportement positif ;
- la gestion du curriculum ;
- la formation des enseignants.

Il soulève le défi actuel vécu par le Centre de services scolaire en lien avec le placement de la clientèle scolaire en fonction des locaux disponibles.

À la suite de cette présentation, une période de questions est ouverte. M^{me} Marie-Jo Loyer questionne la direction concernant le retrait des classes-progrès. En réponse, les membres de la direction rassurent le comité de parents en précisant que cette décision n'est pas définitive. Toutefois, puisque le taux de réussite observé ne correspond pas aux cibles établies, il est actuellement envisagé d'offrir le soutien directement au sein des classes régulières. M. Brisebois précise que ce retrait n'est aucunement lié à un manque de ressources.

5.2 Politique 219 – Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe - consultation

M^{me} Marie-Lise Rainville, coordonnatrice au Service des ressources éducatives – secteur de l'organisation scolaire, présente la Politique 219 - *Admission et inscription des élèves jeunes en formation générale dans les établissements du Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe*, pour consultation.

Très peu de changements sont apportés à la Politique 219 actuellement en vigueur. Le comité de parents est invité à transmettre son avis au plus tard le 5 décembre 2025 concernant la mise à jour de ce document.

Tout d'abord, il est précisé qu'aucune demande de changement d'école ne sera acceptée entre la rentrée scolaire et le 15 octobre 2026, puisque la gestion de ces demandes a des impacts tant sur le plan administratif que sur le transport scolaire et le cheminement de l'élève. Cette mesure ne s'applique toutefois pas aux nouveaux arrivants, lesquels seront pris en charge par un bureau d'inscription offrant un service adapté.

En ce qui concerne la maternelle 4 ans, la place de l'enfant à l'école où il est admis est garantie, tout comme son transport scolaire, lequel est toutefois assuré uniquement pour l'adresse déclarée lors de l'inscription. En cas de déménagement, il sera possible de transférer l'inscription vers la nouvelle école de secteur, sous réserve des places disponibles. Si la place à l'école d'admission est conservée, le transport scolaire sera analysé, mais ne pourra être garanti si l'élève se retrouve hors du secteur de cette école.

Par ailleurs, un ajout a été apporté à l'ordre de priorité des critères d'inscription pour la maternelle 4 ans, et ce, afin d'inclure les élèves provenant d'un secteur n'offrant pas le service du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire concernée.

En ce qui concerne la réinscription dans les écoles secondaires, un élève désirant changer d'école en cours de parcours peut en faire la demande auprès du secteur de l'organisation scolaire. Une priorité sera accordée aux demandes déposées avant le 1^{er} avril 2026. Lorsque le nombre de places disponibles ne permet pas d'accueillir l'ensemble des demandes de fréquentation hors territoire, celles-ci seront refusées selon les critères suivants, par ordre de priorité :

- élève hors territoire ayant le moins d'années de fréquentation à l'école choisie ;
- élève hors territoire n'ayant pas de frère ou de sœur fréquentant l'école choisie ;
- élève hors territoire ayant un frère ou une sœur fréquentant déjà l'école choisie.

À la suite de la présentation de M^{me} Rainville, les membres du comité de parents ont échangé sur les commentaires à formuler dans l'avis à transmettre d'ici le 5 décembre 2025. Il est convenu à l'unanimité que M. Alexandre Turcotte, président, rédigera l'avis final et le transmettra à M^{me} Rainville dans le délai prescrit.

6.0 Points d'information

6.1 Comité consultatif du transport scolaire

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la dernière rencontre.

Lors de la dernière réunion du comité de parents, plusieurs membres étaient inquiets concernant les transferts d'autobus dans les cours d'école secondaire. Plusieurs cas d'intimidation et d'élèves qui manquent leur transfert d'autobus ont été soulevés. De ce fait, les membres du comité de parents aimeraient recevoir M. Jean-François Soumis afin de discuter de ce dossier directement avec lui.

6.2 Conseil d'administration

La prochaine séance aura lieu le 9 décembre 2025.

6.3 Comité culturel

La représentante était absente lors de la dernière réunion.

6.4 Comité des communications

Le représentant était absent lors de la dernière réunion.

6.5 Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

La représentante était absente lors de la dernière réunion.

7.0 Cible en milieu scolaire

M. Joël Bélanger fera un suivi sur ce sujet lors de la prochaine rencontre.

8.0 Conférencier 2026 : retour sur le sondage, présentation des choix (tour de table), choix du sujet et du conférencier

À la suite de l'analyse du budget alloué pour le conférencier, les membres du comité proposent deux choix. Le président effectuera les démarches nécessaires afin d'obtenir les informations pertinentes et en fera un suivi lors de la prochaine rencontre du comité de parents.

9.0 Suggestion d'un conférencier de la part du comité de parents 2025-2026

Afin d'effectuer le choix final du conférencier lors de la prochaine rencontre du comité de parents, les membres proposent de sonder les conseils d'établissement afin de connaître les sujets d'intérêt. Par ailleurs, le comité des communications réalisera un sondage sur Facebook pour prendre le pouls des intérêts des parents du Centre de services scolaire.

10.0 Varia

Aucun sujet.

11.0 Prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le 4 février 2026, à 19 h, à la salle Katimavik de la PHD.

12.0 Levée de la séance

M^{me} Manon Gauthier propose et il est unanimement résolu de lever la séance à 21 h 30.

Alexandre Turcotte
Président du comité de parents

TOUTE DÉCISION PRISE PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.